MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

REPUBLIQUE FRANCAISE

Arrêté du - 7 JAN. 2019
fixant la composition du comité technique spécial du secrétariat général

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n°2008-636 du 30 juin 2008 modifié fixant l'organisation de l'administration centrale du ministère chargé de l'agriculture, de l'alimentation et de la pêche ;

VU le décret n°2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

VU l'arrêté du 30 juin 2008 modifié portant organisation et attributions du secrétariat général ;

VU l'arrêté du 27 juin 2011 modifié portant institution des comités techniques au ministère chargé de l'agriculture ;

VU le procès-verbal de proclamation des résultats du comité technique spécial de service du secrétariat général en date du 6 décembre 2018 ;

Arrête :

Article 1er - Les représentants de l'administration siégeant au sein du comité technique spécial institué par l'arrêté du 27 juin 2011 susvisé, sont désignés comme suit :

- la secrétaire générale ou son représentant ;
- la cheffe de la mission des affaires générales ou son représentant.

Article 2 - Les représentants du personnel siégeant au sein du comité technique spécial du secrétariat général institué par l'arrêté du 27 juin 2011 susvisé sont désignés pour quatre ans comme suit :

Pour la liste commune CGT Agri-SUD :

Membres titulaires	*Membres suppléants*
M. AGUDELO ACEVEDO Libardo	Mme BOCQUET Éliane

Pour la liste FSU :

Membres titulaires	*Membres suppléants*
M. CHELFI Malik	M. LE GALL Michel

Mme BOUHADDI Fatima	M. JOFFROY Patrick

Pour la liste CFDT :

Membres titulaires	*Membres suppléants*
M. GARBEROGLIO Éric	M. JOUVANCEAU Pierre
Mme VANDERMEERSCH Isabelle	Mme BEAUVOIS Martine
Mme LARDENOIS Sophie	M. ROBIQUET Philippe
Mme ARIBAUD Nadine	Mme SCETBUN Emmanuella

Pour la liste UNSA-Fonction Publique :

Membres titulaires	*Membres suppléants*
Mme LACOMBE Sylviane	Mme LOUCHEZ Stéphanie
M. GOUEZ Patrice	M. ARGANDONA AGUILAR Carlos

Pour la liste FO :

Membres titulaires	*Membres suppléants*
M. MECHOUK Laurent	M. VILLARD Pascal

Article 3 – Le présent arrêté sera publié au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait à - 7 JAN. 2019

La secrétaire générale
S. DELAPORTE

S. D